



# REGISTRE DES PERSONNES FRAGILES ET ISOLÉES



**Vous êtes une personnes isolée ?  
ne restez pas sans assistance !**

*Date de remise.....*

# **REGISTRE DES PERSONNES FRAGILES ET ISOLÉES**

## Éditorial

Le décret n° 2004-926 du 1er septembre 2004 donne obligation au Maire de chaque commune de constituer un registre des personnes fragiles isolées.

En prévision de périodes particulièrement difficiles pour les personnes fragiles et isolées (canicule, grand froid, grippe, pandémie, etc) un registre est tenu par le CCAS de Decazeville afin de localiser au mieux les personnes fragiles que ce soit par leur âge, leur handicap ou leur isolement.

Ainsi, en cas d'évènements exceptionnels, il permet au CCAS de contacter les citoyens inscrits pour s'assurer de leur état de santé, et de mettre en oeuvre les actions nécessaires de façon individuelle, personnalisée et confidentielle.

Ce registre est nominatif. Toutes personnes fragiles et isolées, âgées, en situation de handicap, vivant à domicile sur la commune de Decazeville, peuvent faire leur demande de recensement auprès du CCAS de la ville.

Ne restez pas sans l'assistance des services sanitaires et sociaux !

Le Maire et Président du CCAS  
François MARTY.

# REGISTRE DES PERSONNES FRAGILES ET ISOLÉES

## A QUOI SERT-IL ?

Ce registre permet à la Mairie et au CCAS d'adresser un message de prévention par l'intermédiaire d'appels téléphoniques "Allo CCAS", suivi, si besoin, de visites à domicile en lien avec les services médico-sociaux de la commune, en période de canicule, grand froid crise sanitaire ou autre.

## QUI PEUT S'INSCRIRE SUR CE REGISTRE ?

- Les personnes âgées de plus de 65 ans
- Les personnes de 60 ans et plus, reconnues inaptes au travail
- Les personnes adultes handicapées
- Les personnes souffrant d'une pathologie aigüe, chronique ou de longue durée.

**Les personnes en structures d'hébergement ne peuvent s'inscrire. Elles bénéficient du "plan bleu" de l'établissement (articles L.311-4 et 342-1 du CASF).**

## OÙ SE RENSEIGNER ?

Par téléphone au 05 65 43 82 60

par mail à [ccas.decazeville@decazeville.fr](mailto:ccas.decazeville@decazeville.fr)

## COMMENT S'INSCRIRE ?

Par le bulletin ci-joint à remplir et à renvoyer à :

CCAS de Decazeville

2A, rue Cayrade

12300 DECAZEVILLE

ou directement en ligne sur :

[www.ccas-decazeville.fr](http://www.ccas-decazeville.fr)

MERCI DE NOUS INFORMER DE TOUT CHANGEMENT CONCERNANT VOTRE SITUATION  
(entrée en Résidence Autonomie ou en EHPAD,  
nouvelles coordonnées, déménagement, nouvelle composition du ménage...)  
et DE SIGNALER TOUTE ABSENCE DU DOMICILE (ponctuelle ou régulière)

# INSCRIPTION, RÉINSCRIPTION OU RADIATION AU REGISTRE DES PERSONNES FRAGILES ET ISOLÉES

## Identification du bénéficiaire :

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... À : .....

Adresse précise : .....

Téléphone fixe : ..... Portable : .....

personne âgée de plus de 65 ans

personne âgée de 60 ans et plus, reconnue inapte au travail

personne adulte handicapée

personnes souffrant d'une pathologie aiguë, chronique ou de longue durée.

Condition de vie :  seule  en couple  en famille

**demande :**  à être inscrit(e) afin de pouvoir être assisté(e)

à être réinscrit(e) sur le registre

à être radié(e) du registre. Motif : .....

## Êtes-vous :

suivi(e) par le CCAS de Decazeville ?  OUI  NON

bénéficiaire de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) ?  OUI  NON

suivi(e) par le Service Social du Département ?  OUI  NON

## Vous bénéficiez :

d'un service à domicile ?  OUI  NON

Si OUI lequel : .....

d'un service de téléalarme ?  OUI  NON

Si OUI lequel : .....

d'un service de portage à domicile ?  OUI  NON

Si OUI lequel : .....

Autres : .....

## Personne(s) à prévenir en cas d'urgence :

Nom Prénom : ..... | Nom Prénom : .....

Lien avec la personne : ..... | Lien avec la personne : .....

Tél. : ..... | Tél. : .....

## Bulletin rempli par :

L' intéressé(e)

Une tierce personne : Nom..... Prénom .....

Téléphone : .....

Fait à : ....., le : .....

Signature